meaurant cancium to peeu de lace a revenue Taylor. Le lot No 10 form in trencoignare de l'avenue Ta lor et la rue Conti et meaurant 3B pieda, 5 pouces et 5 lignes de face a l'avenue Taylor. Tous les lots sont de 105 pieda, 7 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes president.

paral'èles. 12º Bept cartains lots de terre, eituée dans

to Deuxième District de cette ville. dans l'itet No 877, borné par l'avenue Taylor, Chemin Coquillé, les rues Toulonse et Antoine, dési-gnés par les Nos 1 à 7 inclusivement. Le lot

No I forme le coin de l'avenue Taylor et la

Kernaghan & Cordill.

ANNONUE JUDICIAIRE. VENTE EN PARTAGE.

Mme Marie A. Bengnot et al. vs Mme Jehn A. Wogan et ale.—No 94.862. COURCIVILE DE DISTRICT POUR LASPAROISSE D'ORLEANS

PAR KERNAGHAN & CORDILL-W. A. partie du let No 12 aurieurs fands. Le lot Kernaghan. Encanteur. Bureau No 339, No 10 formant l'encoignureil des rues Scott et The Carondelet.

JEUDI is 2 mars 1911. A midi, A is Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Barondelet.

JEUDI is 2 mars 1911. A midi, A is Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Barondelet.

JEUDI is 2 mars 1911. A midi, A is Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronde, il sera vendu à l'eschère publique, en vertud'un jugement rendu et signé le 23 novembre 1910, par l'Hou. Et. nètimer, igné de la susdite Cour. Division U, dans l'affeire c'édasus intitulée, la propriété ci-après décrite.

L'a favoir.

L

Compagnie. Ingénieurs, daté janvier 1911.

2 Evoir de Savoir.

1º Un certain lot de terre, situé dans la Benxième District de cette ville, dans la Bouxème District de vente ville, dans la Bouxème District de vente rajor éta rue Bienville. Formant lencoir gours de la venne Tajor, au 120 piede. 8 ponces et il li, ue de profon et et face à la venne Tajor, au l'accompagnie de l'avene Tajor et la rue Bienville. Por mont de la venne Tajor et la rue Bienville. Por mont de la venne Tajor au l'accompagnie de l'avene de la venne Tajor au l'accompagnie de l'avene de la venne Tajor au l'accompagnie de l'avene de la venne Tajor de l'avene de la venne l'accompagnie de l'avene l'accompagnie de l'avene de l'avene l'accompagnie de l'accompagnie de l'avene l'accompagnie de l'accompagn Se jot No 20 forme i enotigaure des races est el Bienville et mesure 29 pieds 3 pouces et 1 ligne de face à la rue Scott aur une profondeur et façade de 116 pieds a la rue Bien ville et entre lignes parellèles. Les lots Nos 21 et 21 sont contigus et mesarent chacun 30 pieds de face à la rue Bienville sur 131 tieds

lear fond. Le lot No 13 forme l'encoignure des rues Scott et Conti et mesure 32 pieds, 5 pouces e 5 lignes de face à la rue Scott aur une protondeur et face de 116 pieds à la rue Unit et entre lignes parallèles. Les lots Nos 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20 et 21 sont conti-guis et meantent chaoun 30 pieds de face à rue-Boutt sur 116 pieds de profondeur entre li-gnes parai éts. Le lot No 22 forms l'encoignure des rues sont et Vicksborg et mesure 32 pieds 5 ponces et 5 lignes de race à la rue Scott sur 116 pieds de profondeur et façade a la rue an' 116 pieds de profondeur et façade a la Tue Vicksburg et entre lignes parallèles. Lea lots Nos 23 et 24 sont contigua et meaurent cha-cun 80 p.eds de face à la rue Vicksburg aux 152 pieds 5 pouces et 5 lignes de profondeur-entre lignes parallèles. 4: Dix-hoit certains lots de terre, situés le Deuxième District de cette ville, dans l'iest Mo 897, beille par l'avenue Taylor, les rues écott, Conti et Memphis, désignée par ire Nee 1 à 18, inclusivement. Le lot No I formant l'encolgnure de l'avenue Taylor et la rue (Conti et vi resurent 30 nieds 8, nomes et 7, is mant l'encoignure de l'avenue Taylor et la rue Conti, et n.esurant 30 pieds, 8 pouces et 7 ingase de face a l'avenue Taylor aur 116 pieds de profondeur et façade à la rue Centi et entre lignes paral·lèse. Les lots Nos 2, 3, 5 et 6 pouces de face à l'avenue Taylor eur 116 pieds de profondeur entre lignes paral·lèse. Le lot Mo 7 formant d'encolgru, re de l'avenue Taylor et la rue Memphia, et mesurant 30 pieds et 8 pouces de face à l'avenue Taylor et la rue Memphia, et mesurant 30 pieds et 8 pouces de face à l'avenue Taylor aur 116 pieds de profondeur entre lignes paral·lèses Les lots Nos 8 et 9 sont contigue et mesurent cènceun 30 pieds de face à l'avenue Taylor et les lots Nos 9 est contigua et mesurent cènceun 30 pieds de face à la rue Memphis eur 106 pieds et 11 pouces sur leur fond. Le let No 9 est contigua aux lots Nos 10, 11 et 12 et partie du lot No 13 sur leur fond. Le lot No 10 forme l'encoilots Nos 10, 11 et 12 et partie du lot No 13 sur leur fond. Le lot No 10 forme l'encoignure des rues Scott et Memphis et mesure 30 piede et 8 peuces de face à la rue Scott sur 116 piede de profon leur et leçade à la rue Scott sur 116 piede de profon leur et leçade à la rue los Nos 11 12 13, 14 et 15 sont contigue et mesurent chacun 30 piede 6 pouces de face à la rue Scott eur 116 piede de profondaur entre ignes parallères. Le lot No 16 formant l'encoignure des rues Scott et Contiet et mesurent 30 piede 8 pouces et 7 lignes de face à la rue Scott sur 116 piede de profondeur et façade à la rue Co ti et entre lignes parallère. Les lots Nos 17 et 18 sont contigue et mesurent chacun 30 piede de face à la rue parallèse. Les lots Nos 17 et 18 sont contigue et mesurent chacun 30 piede de (ace à la rus Conti sur 106 piede 11 pouces et 7 ligues de profondent entre ligues parallèse. Le lot No 17 est centigu su lot No 13 et lots Nos 14 15 et 16 aut leur fond. Leslot No 18 est contigu aux lots Nos 1, 2, 3 et paralle du lot No 4 dans leur fund.

dans leur f.vid.

5° Lix-hutt certains lots de terre situés dans le Douxième District de cette ville, dans l'itet 898 borné par l'avenue Taylor, les rues Stott, Memphis et St. Louis, désigués par les Nos l'à l'avenue Taylor et la rue l'encoignure de l'avenue Taylor et la rue Memphis et mesure 30 pi de 5 poucés et 7 lignes de face à l'avenue Taylor sur 116 piede de profondeur es feçade à la rue Mem his et entre lignes parallèles. Les lots Nos 2, 3, 4, 5 et 8 sont contigus et mesurent coacun 30 piede et è pouces de face à l'avenue Taylor sur 116 piede de profondeur entre lignes parallèles, Le lot No 7 formant l'encoignure de l'avenue Taylor et la rue at l'avenue Taylor sur 116 piede de profondeur et façade à la rue St. Louis entre lignes parallèles. Los lots Nos 8 et 9 sont contigus et mesurent chacun 30 piede de face à a rue St. Louis entre lignes parallèles. Los lots Nos 8 et 9 sont contigus et mesurent chacun 30 piede de face à a rue St. Louis aur 108 piede 11 pouces de sprofondeur entre lignes parallèles. Le lot Nos 8 et 9 sont contigus et mesurent chacun 30 piede de face à a rue St. Louis aur 108 piede 11 pouces de sprofondeur entre lignes parallèles. Le lot Nos 8 et 9 sont contigus et mesurent chacun 30 piede de face à a rue St. Louis aur 108 piede 11 pouces de sprofondeur entre lignes parallèles. Le lot Nos 8 et 9 sont contigus et mesurent chacun 30 piede de face à a rue St. Louis entre lignes parallèles. Le lot Nos 8 et 9 sont contigus et mesurent chacun 30 piede de face à a rue St. Louis entre lignes parallèles. Le lot Nos 8 et 9 sont contigus et mesurent chacun 30 piede de face à a rue St. Louis entre lignes parallèles. Le lot Nos 8 et 9 sont contigus et mesurent chacun 30 piede de face à profondeur entre lignes parallèles. Le lot Nos 8 et 9 sont contigus et mesurent chacun 30 piede de face à profondeur entre lignes parallèles. Lix-huit certains lois de terre situés Sprofondeur entre lignes parallèles. Le lot No S est contigu à une partie dulot No 4 et les lots Nos 5, 6 et 7 sur leur foud. Le let No 9 est centigu aux lots Nos 10, 11 et 12 et

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de D. H. Barnes. COURCIVILE DE DISTRICT pour is pa-POUR CIVILE DE DISTRIOT pour la parroisse d'Orléans. Ne 87.325 Division D. — Avis est par la présent
donne aux oréanniers de cette succession et
à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dis jours qui suivrent
la présente motification, les raisons (s'ils es
compte final présenté par Mms Katherins C,
Barnes, exécutrics bustamentaire, et à libert

Succession de William A. McCay. COUR CIVILE DE DISTRIOT POUR LA pareises d'Orisane—He 94,854—Divisien
B—Avis est per le présent donné aux oréanciers de cette succession et à beutes autres
personnes intéresses, d'avoir à déduire, dans
les dix jours qui suivront la présente notifloation les raisons (s'ils en out ou peuvent en avoir, pour isequelles le cempte pro visoire préenté par William H. McCsy, exé-cuteur testamentaire de cette succession, se outent testamentaire de cette succession, se berait pas approuve et homologné et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Ceur. THOMAS COMBELL, Grefint — H. E. & J. R. Upton, avecata. VENTES A L'ENGAN

Danziger & Tessier Ramsey & Danziger

ARMOROR SUDIOLAIRE. VENTE EN PARTAGE. Endaiph Heiwick vs Adelph Heiwick et als No 94,570-Cour Civile de District pour la

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. paroises d'oriéans. DAR DANZIGER & TESSIER, C. A.

Tessier, encenteur — Bureau 134 rue
Carondelet—MARDI, le 21 février 1911,
à midi, a la Bourse des Propriétés Foncieres,
311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère
publique en vertu d'un iugement rendu le 13
janvier 1911 et sig é le 19 janvier 1911
par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de ladite,
Cour. Division D dans l'affaire c. deseus Deux certains lots de terre aitués dans le

Deux certains lots de terre aitnés dans le Septieme Distrist de cette ville dans l'ilet No 245 borné par les rues Burdette, Adams. Coan et Hickory: lesdite lots étant désignés par les numéro: 21 et 22 sur un plan annexé à un acte passé pardevant E. Commagére, ancien notaire, le 6 février 1872. Les its lots sont contigue et mésurent chaoun 30 pieds de face à la rue Burdette aur 120 pieds de profondeus entre lignes parallèles, le lot 22 formant le cein des rues Burdette et Hickor avec toutes les bâtteses et améti-rations qui a'y trouved désignés par les N s 7729 et 7725 rue Hickory.

Hickory.

Conditions—1,3 ou plus comptant, bloption de l'acquéreur, et la baiance représentes par des builets de l'acquéreur, payables en let 2 ans après leur date avec intérêt au taux de 7 pour cent par an resquan complet pair-ment les dits billets devant être datés du mest les dis bilets devant être faités fût bour ou sets passé i acte de vente, et les loyers ne revenant à l'acquérour que de la da-te ou sers passé i acts de vente, les dis bliets devant être garantis par lien de vendeur et nypothèque et toutes les cianass de sécurité raneline at l'acondront devant raver les tares de 1911 et dix pour cent su moment de l'adjusation.

Acte de vante pardevant J. Zach Spearing,

notaire, aux frais de l'acquéreur. W. Mc L. Fayssoux, avocat. 21 jnn - 21 22 29—fov 5 12 19 21 ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR. International Car Company sur le Chemin de la Métairie. W. W. Carre Company Limited vs Internations, Car Company.

No 92,895—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orisans. PAR DANZIGES & TESSIER-C. A Tessier, encanteur-Bureau No 134 rue Carondelet-

MARDI, 14 FEVRIER 1911, a midir à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sers vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. E. K' S'ainner, juge de la suedite Coor, Livision C, date du 6 jain 1910, dans l'affaire ci-dessus intitulée : a propriété ci-après décrite, à sa-

Tille et entre lignee parallèles. Lee lois Nos 21 et 22 sent contignas i measurent chacan 30 pieds de face à la rue Binnville aux 131 pieds. De l'est contignas i l'est parallèles. Lei loi No 1 formant l'enceignaure de l'avenue Englor. Les lots et availles et availles parallèles. Lei loi No 1 formant l'enceignaure de l'avenue l'aylor et la rue loi de l'est de l'est parallèles. Lei loi No 10 formant entre lignes parallèles. Lei loi No 12 set contignat i neu loi l'est contignat i neu l'est contignat i neu loi l'est contignat i neu l'est contignat l'est conti 1. Un certain morceau ou portion de terre

et entre lignes parallèles.

11° Dix certains lots de terre, si née dans le Denxième District de cette ville, dans i liet No 878 borné par l'avenue Taylor, Chemin Coquillé, les rues St Louis et Toulouse, décignés par les Nos 1 a 10 inclusivement : le lot no 1 formant le coin de l'avenue Taylor et la rue St Louis et mesurant 28 piede 7 ponces de fa e a l'avenue Taylor. Les lots Nos 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 mesurent chacun 28 piede 7 ponces de fa e a l'avenue Taylor. Les lots Nos 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 mesurent chacun 28 piede 6 ponces de face à l'avenue Taylor. Les lots Nos 10 formant le coin de l'avenue Taylor et la rue Toulous et mesurant 28 piede 7 ponces et sept lignes de louest, environ trois mille cinq cent vingtet un piede cinq pouces; et sur la légie de l'ouest environ trois mille cinq cent vingtet un piede cinq pouces; et sur la légie du nord chacun deux est dire lignes de louest.

Le tout d'après un plan de E. H. Springbarai èles. deux pouces et sept lignes à ang e droit aux dites lignes est ouest.

Le tout d'après un plan de E. H. Springbett, date au 12 avril 1839, et dépo é en létude de J. B. Marks, ancien nota re, le 28me jour de mai 1839.

lour de mai 1839. Ladite propriété el dessus décrite, étant si-tuée en la Paroisse de Jesserson, Etat de la Etant la même propriété laquelle était ac quise par ladite International Car Compagy, par achat de la Mew Orieane Terminal Company par un acte de vente pardevant Abraham Golberg, notaire, le 26 lévrier 1909, de manufacture de la Company de la Company par un acte de vente pardevant Abraham Golberg, notaire, le 26 lévrier 1909, de mentenaria en la notaire de la Company de la Comp

Coquillé, les roes Toulouse et Antoine, désignés par les Res 1 à 7 inclusivement. Le lot No 1 forme le cein de l'avenue Taylor et la rue Toulouse, et mesure 29 pieds, 6 pouces et 2 lignes de face à l'avenue Taylor. Les lots Nos 2, 3 et 4 mesurent chacun 29 pieds de face à l'avenue Taylor. Les lots Nos 2, 3 et 4 mesurent chacun 29 pieds de face à l'avenue Taylor. Les lots Nos 2 mesurent chacun 29 pieds de face à l'avenue Taylor. Tout oes lots out 195 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeurents lignes parailléles. Le lot Nos 6 mesurant 165 pieds 11 pouces et 1 ligne de face à l'avenue Laylor eur 105 pieds 7 pouces et 2 lignes de prefondeur eur la ligne de côté vers la rue Toulouse et 195—pieds 2 pouces et 3 lignes du côté oppesé. Le lot No 7 mesurant 71 pieds 2 pouces et 4 lignes als rue Anteine sur 138 pieds 9 peuces et 7 lignes sur le Chemin Coquillé et 156 pieds, 5 pouces et 2 lignes enr la ligne du côté oppesé.

13° Douse certains lots de terra, situés dans le Deuxème District de cette ville, dans l'ilet he 876, borné par l'avenue Taylor, Chemin Coquillé, les rues Antoine et St. Pierre, désignés par les Nos 1 a 12, inclusivement Le lot No 1 mesure environ 28 pieds et 3 pouces aux la chemin de droite de la New Orteans Terminal Company Railroad. 36 pieds et 3 pouces et 4 lignes a la rue Antoine, et 105 pieds 7 pouces et 2 lignes sur l'autre ligne de côté. Le lot No 2 mesurant 31 pieds et 17 pouces aux l'autre ligne de côté. Le lot No 2 mesurant chacun 31 pieds 3 pouces et 4 lignes a la rue Antoine, et 105 pieds 7 pouces et 2 lignes du l'avenue Taylor. Les lots No 12 mesurant 31 pieds et 17 pouces à l'avenue Taylor. Chem n coquillé, les rues St Pierre et Orléans, designés par les Nos 1 à 8 inclusivement. Le lot No 17 formant le coun de l'avenue Taylor et la rue St Pierre et Orléans.

14° Huit certains lots de terre, situes daus le Deuxième District de cette ville. dans l'ilet No 875 borné par l'avenue Taylor. Les lots Nos 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 mesurant choun 30 pieds de face à l'avenue Taylor. Les lots Nos 2, 3 ham Go'berg, notaire, le 26 février 1909, d'unent enregistré en la paroisse de Jefferson, en le livre des transferts 28, fotio 245.

En lequel dit ac e d'schat les lignes suivantes aont vuos.

1. Que, il sera réservé de ladite vente les droits existant de la New Orleans Terminal Compeny au travers de ladite propriété cent piede de largeur, étans cinquanne piede sur chaque oôté de la ligne du contre de la vois de ladite compagnie comme alle act maintannet. chaque coté de la ligne du contre de la vois de la de compagnie comme alle est maintenant construité, ledis drois de passage entrant dans ladité propriété au com Nord-Est du lot E et traversant les lots E et D, diagonalement à la ligne du lot C.

2. Qu'aucun droit de passage n'existera ja-

mais où ne traversera iama-a les droits de passage tels qu'est réservée de ladite vente en faven de n'importe laquelle des portions des propriétés vendues et divisées en deux droit en tout tamps de construire et maintent entourages sans portes ou ouvertures le long de la borne du nord de ses droits réservée de passage au Chemin de la Métairle à le ligne du 4. Immédiatement après la vente de la pro-

pricté foncière, certaines machines y appar-tenent seront vendues séparément comme aux, d'après l'intervention dans cette affaire: anit, d'après i intervention dans cette en sire:

A—Dans l'intervention de Sprague El ctric
Co., en vertu d'un ordre daté du 11 juillet
1910 dans l'affaire ci-dessus intitulée: Un
[1] moteur aix cycle 220 volt.

B—Dans l'intervention de A. S. White, en
vertu d'un ordre daté du 12 juillet 1910 dans

B—Dana l'intervention de A. S. White, en vertu d'un orire daté du 12 iuil'et 1910 dans l'affaire ci dessus intitulée. Un [1] "Shaving, Dust, thips et Sew Dust l'ollector System".

C—Dans l'intervention de la Petroleum Iron Works en vertu d'un ordre daté du 10 juin 1940 dans l'affaire ci dessus intitulée: Un (1) réservoir pour eau avec couverole ouvert.

D—Dans l'intervention de Brancroft. Ross & Sinclair: Un (1) Boit Outter; Um (1) Milling Machine: Un (1) Boit Outter; Um (1) Martesu à vapeur: Une (1) Flèche pour mulure de bois.

E. Dans l'intervention de Fay & Evan, en vertu d'un ordre daté du 8 avril 1910 dans l'affaire ci desens intitulée Un (1) Double Cylinder Planer and Matcher No 171; une (1) paire Shimmer als bit Expansion Matcher Heads; une (1) paire Ship Lap Cutters (left hand) et une paire Ship Lap Cutters (left hand) avec slots: une (1) paire right and left hand Cutters pour arrondir les coins; une care Double Beending Outter, quatre (4) couteaux attra 12".

atra 12".

Toutes les machines el-dessus peuvent 6"fe inspectées à la manufacture de la Internet e gal Car Co. et détails complets peuvent être bitenus d'après inventaire en cette affaire.

Conditione—Comptant. 10 pour cent au moment de l'adjudication.
L'acte de vente pardevant Jefferson C-Wenck, notaire aux frais de l'acquereur. Teutonia Bank and Trust Company, rece reurs.

MM. Dart, Ketnan et Dart. avocats.

14 jan-14 22 29- fév 5 I2 14

ANNONOR JUDICIAIRE. VENTE EN PARTAGE. Le terrain pour bâtir, rue D'Hémécourt, co'n Alexander, (l'liet ruse Hennessey et Baudin) L. E. Konrad vs O. J. Rolling. Re 94,577—Cour Civile de District pour la

He 94,077—Cour Civile de District pour la parolace d'Orichne.

DAR DANZIGER & TESSEER — C. A. I. Tessies, Encanteur.—Bureau 134 rue Ceroadelet — MARDI, le 7 mars 1911, a midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rennu et signé le 30 novembre 1910 par l'Hon W. B. Sommariffie, juge de la madite Geur, Division D. dans l'affairs ci-dessus intitulée, la propriété ci avrès décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, situé dans le Primier District de cotte ville, dans l'élet 797, borné par les ruse D'Hémécourt. Hennessey. Alexander et Bandin, désigné par le No 17 et mesurant 30 pieds de face à la rue D'Hémécourt aur 120 pieds de protondeur et faisant court sur 120 pieds de protondeur et faisant court sur 130 pieds de protondeux et misans face à la rue Alexander, et fermant le coin des ditse deux rues.

Conditions—Comptant : l'acquéreux devant assamer les taxes de l'année 1911 et devant déposer 10 pour cent de son enchèse au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant E. M. Stafford, pateure aux frais de l'acquérenz.

oate. 4447-4 5 12 19 26-mars 5 7

VENTES A L'ENCAN

ANNONCE JUDICIAIRE. No 2822 rue Gravier, entre White et Dupré. JOLI COTTAGE SIMPLE Avec Batisse dans is fond, chemin pour vol-ture, etc.

Succession de Harry Shedidis. Cour Civile de District, Parolege d'Oriéans-Div. A.-No 95,729. DAR BAMSEY & DANZIGER — C. A. Bamsey, Encanteur, Bureau No 341 rue Carondelet — JEUDI, le 16 mars 1911. A midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en priétée Foncières. No 311 rue Haronné, en cette ville, il sers venda à l'enchère publi que, en vertu de et conformément à un ordre daté et argné du 3 février 1911, par i Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Div. A de la aussite Cour, dans l'affaire ci-dessus intitulée et nu Cour, dans l'affaire ci-desaus intituiée et nu-mérotée, et à moi adressé, la propriété ci-apres décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et amélio rations, etc., atué dans le Premier Dustrict de sette ville, dans l'ilet No 614, b rué paz les réses Gravier. White, Du-pre et Pardido, désigné comme lot N> 22 et mesurant 28 pleds 9 pouces 6 lignes de face à la rue Gravier sur 120 pleds de profondeur entre lignes paraillèles. entre lignes parallèles.
Conditions—Comptant L'acquéreur devant
payer les taxes de 1911 et pour l'acte de vente
pardevant E L. Weil, notaire, et de faile un
dépôt de dix pour cent, au moment de l'adjuentre lignes parallèles.

> ASSOCIA JUDICIALES. BUCCESSION DE VALENTINE CAVALIER

5 fev-5 12 19 26-mars 5 12 16

No 95,793—Cour Givile de District, paroisse d'Orleans. PAR UN SEDRE de la Cour stidesaus et à moi adresse. le ditordre daté et signé du 2 février 1911, nous procéderons de vendre sur les lieux No 902 rus Joséphine, tous les meubles et effets dans ladite succession. d'après l'inventaire enregiaté en nos bureaux, con-

elatant de membles de maison, arzenterie, bi-jouterie, etc., MERCREDI, le 15 (évrier, à 10 heurse A. M. Conditions—Comptant et livraison immé-RAMSAY & DANZIGER, 5 f6v-5 12 15

ANNONCE JUDICIAIRE. 2011 rue N. Johnson, entre Grant et St-Antoine.

Cottage Simple ayant quatre chambres et cuisine, Bâtisse dans la cour, etc. Succession de Joseph Capuset. No 95.438—Conr Civile de Distriot, paroisse d'Orléans. Division C.

PARRAMSEX & DANZIGER. C. A. Ram.
sey, Encanteur—Bureau 341 rue Carondelet—MARDI le 21 février 1911. à midi.
à la Sourse des Propriétés Foncières. No
311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère 31t rue Baronne, il sera vendu a l'encaere publique en vertu de et conformément à un or-dre daté et signé du 13 janvier 1911 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la susdite Cour, Division C dans l'affaire c:-dessus Intitulée et numérotée et à moi adressé, la propriété ciet numérotée et à moi adressé, la propriété ciaprès décrite, à savoir:
Un lot de terre avec toutes les améliorations, situé dans le 3me District, dans l'ilet
1029, borna par les rues Johnson Grant, StAntoine et Bourbon, mesurant 32 pieds à la
rue Johnson sur 96 pieds entre lignes parallèles, Composé de la portion des lots originaux
1, 2 es 3 d'après un devis annexé à un acte
pardevant C. G. Collins, notaire, le 26 mars
08.
Conditions—L'acquéreur dévant payer les
taxes de 1911 et pour l'acte de vente pardevant Jos. Lautenachiasger, netaire, et de faire
un dépôt de 10 019 au moment de l'adjudica-

un dépôt de 10 0; e au moment de l'adjudica 15jan-15 🗱 29-fev 5 12 19 21

Kernaghan & Cordill

VENTEIEN PARTAGE

-DE-17 Jolis Terrains pour Bâtir Devant être vendus divisés ou séparément chacun,

RUE BANKS. Rue pavée d'un bout à l'autre.

Près des Lignes de Chars Electriques. Quaker Sealty Company Ltd

John A. Waterhouse. No 95,559-Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. PAR KERNAGHAN & CORDILL.— W.
A. Kernaghan, Encantour.— Burean Na
339 rue Carcadelet.— JEUDI, le 9 février 339 rue Carondelet — JEUDI, le 9 février
1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Fonsières. No 311 rue Baronne, il sera vendu à
l'enchère publique, en vertu d'un jugement
rendu et signé le 29 décembre 1910, par
l'Hon. E. E. Skinner, juge de la susdite
Cour. Division C, dans l'affaire di-desus intilée, la propriété di-après décrite à savoir—
Dix sept terrains de choix, situés dans le
Premier District de cette ville, dans l'ilet berné par les rues Banke, Palmyre, St Patrick et
Bernadotte, désigné e par les lettres A. B. C.
D. E. F. G. H. I. J. K. L. M. N. O. P. Q. au
un devis d'arpentage par Frank H. Waddill,
I. C. et voyer, daté du 31 décembre 1910 et
mesurant d'après ledit devis, comme suit, à
savoir:

savoir: Le lot A formant le coin des rues Banks et Le lot A formant le coin des rues Banks et Bernadotte et meeurant 31 pieds, 8 poules, 6 lignes de face à la rue Banks, sur 120 pieds en prof udeur et façad : à la rue Bernadotte, en prof adeur et façad: à la rue Bernadotte, entre iignes paral lèles.

Les le 18 B. C. Dest. F. G. H. I et J. sont contigue et meaurent chaum 32 pieds de soe à la rue Banks sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot J formant e coin des rues Banks et St Patrick. Les lots K. A. M et N sont contigue et meaurent 30 pieds de face à la rue St Patrick sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot O est contigu au lot N et meaure 55 pieds 4 pouces 5 lignes de face à la lue St Patrick, 120 pieds de profondeur sur la ligne de côté vera la rue Banks, 130 pieds 2 pouces 6 lignes sur la ligne du côté opposé de la rue Palmyre et 4 pieds 9 pouces 2 lignes en largeur aur la ligne du fond.

Le lot Q est contigue aux lot A. Bet C sur ponces 2 lignes en largeur aur la ligne du fond.

L. lot Q est contigu aux lot A, B et C eur
leura lignes du fond et mesurs 36 pleds 5
ponces 3 lignes de face à la rue Bernadotte
eur la ligne de cô é vere la rue Banks, une
première profondeur eur la ligne du côt. oppoes vers la rue Palmyre de 17 pleds 6 pouces
2 lignes, de la sur une deuxième profondeur
de 88 pieds 4 pouces 2 lignes à la ligne du
fond, laquelle a une largeur de 34 pleds 9 pouces 5 lignes

cost 5 lignes
L lot P. est contigu sux lots D. E. F. K.
L. M. N. O et Q et d'une portion du lot G sur
leurs lignes de fond, et mesure 80 pieds, 9
peuces, 5 lignes sur la ligne du fond du lot E,
104 pieds sur la ligne du fond des lots D. E. et 104 pieds sur la ligne du fond des lots D. E et Fet d'une portion de la ligne du fond du lot (j. 124 piede, 9 pouces, 2 lignes sur la ligne du fond des lots K. L. M. N et O. et 112 pieds 10 pouces, 3 lignes sur la ligne de odté vers la rue Palmyre.

Cre terraine sont dans un voisinage qui s'améliore près des lignes des chars, sont des placements désirables pour spéculations.

Conditione—Comptant. Les acquéreurs devront assumer les taxes dues et exigibles, en 1911, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication: 10 pour cent comptant requis au dication: 10 pour cent comptant requis au dication; 10 pour cent comptant requis as momens de la vente. Lys notes de vente pardevant Chas Schnof-lau, notaire, aux frais des acquéreurs. 8 jan 8 15 24 29—fév 5 9

ANNONOES JUDIOIAIRES

COUR CIVILE DE DISTRICT. Division COUR CIVILE DE DISTRICT. Division A — No 95.9% O — Henry A. Briant ve Sée Créanciers — Ordre — Considérant la pétition suivante et les tableaux des ressources et passifs dûment vérifiée et enregistrés. Il est ordonné que, après due annonce, avis at aitations aux crés cless, requis par la loi, une réuneu des orfancérs dudit Henry A. Briant soit convequée et tenue d'après la loi, dévant John J. Beilley, notairs, au No 301 Bâtisse Hennen, commençant le 13me jour de février 1911. à 11 heures A. M., pour voter, accordant ou refusant l'application dudit Henry A. Briant pour un répit de six dons et dix-huit mois de la date da ladite réunien, et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et la propriété dudi Henry A. Briant solent supendues. Nouvelle-Oriéans, Luc., 1 février 1911. Nouvelle-Orionne, Lne., 1 février 1911. Signé: T.C. W. ELLIS, Juge. Four copie conforms:
J. McCORMICK, Deputs Greffier. notaire, aux frais de l'acquereur. W. H. Robinson, W. J. Waguespack, ave-Joseph A Casey, avoost. 3 fev-3 7 12

VENTES A L'ENCAN

VENTES A L'ENCAN

Lionel M. Ricau.

Lionel M. Ricau.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE DE CHOIX POUR RESIDENCE

Résidence Simple à Deux Etages dans le District des Jardins, No 1305 Rue Ste-Marie, Encoignure Chestnut.

MAGNIFIQUES TERRAINS.

Succession de Mme Mary V. Veazie-No 92,909, Cour Civile de District, Division E. A L'ENCAN, JEUDI, LE 16 FEVRIER, 1911, à MIDI.

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311

En VERTU d'un ordre de l'Honorable la Cear Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire intimés augession de Mme Mary V Vexile, dossier ho 92 909, daté ot signé du 6 fanvier 1911 et adressé à Linne La Rica U. Foffrisi en ventu à l'enchére publique, à la Bourse des Propriétes Propriètes Foncières 311 rus Baronne, a mid. JEUDI. le 16 fêvrier 1911, la propriété ci-après désir: le 16 fèvrier 1911, la propriété ci-après désir: loi No 4 mesure 3 pieds 11 pouces à lignés qui s'y frouvent et tous les défondances y apparte, nant ou de quelque façon en dépandant, studes de face à la rois l'entre de la Nouvelle Orléans, dans l'illet borré par les rues Sie dévision du loi No 3, et 127 pieds, 10 pouce et 6 lignés aur latit ligné de face à la rois l'entre ligné. District de la Nouvelle Orléans, dans l'illet borré par les rues Sie de la souce et 6 lignés aur latite ligné. La paroise de l'étune de J. Claiborne, ancien notaire en l'étune de J. Claiborne, ancien notaire l'en de la clair d'en de la parcise de l'acce de v

R. J. Kennedy.

No 816, AVENUE WASHINGTON

William McDuff vs Emma L. McDuff.

No 2173-Cour Civile de District, Division E.

DAR R J. KENNEDY, Encanteur — 205

Bâtisse Rennen—JEUDI, is 23 février

1911. à la Bourse les Propriétés Foncières,
No 311 rus Baronne, à midi, en cette ville,
conformément à un ordre signe du 19 janvier

1981, par l'Hon. Gec. H. Théard, juze de la
Cour Civile de Diatriot, paroisse d'Orléans, Division E dans l'affaire ci-dessus intitulée, je
procéderal à vendre a l'enchere publique, la
renniaté anivante, à agyoir :

propriété suivante, a savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtiases et amétierations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Quatrième District de Washington, les rues Laurei, Six ème et An-Washington les rues Laurei, Six.ème et An-nonciation, désigné par le numéro quatre, sur nn plan dressé par Edgar Piné, voyer, le 9 jauvier 1911, ledit int mesurant 30 pleds 5 pouc 1 et 5 lignes de face à ladite avenue Wa-ahington. la même largeur dans le fond, sur 130 pieds 9 pouces et 3 lignes de profondaur entre lignes égales et parailéles. entre lignes égales et paraitèles.

Conditions—Comptant, l'acquéreur ou les acquéreurs doivent assumer le paisment des taxe d'Étatet de ville pour l'année 1911, aussi devant payer pour les frais de l'acte de vente pardevant James B. Rosser Jr. notaire, 10 0;0 au moment de l'adjudication.

R. J. KENNEDY, Encauteur.

J. R. Rosser, L. D. A. Normanger avecus.

R. J. KENNEDY, Encenteur.
J. B. Roseer Jr. D. A. Newhauser, avocate.
21 jan-21 22 29-16v 5 12 19 23

Geo. St. Paul.

Un certain 'ot de terre, ensemble avec toutee les améliorations qui s'y trouvent, a tué dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 603 borné par les rues Jens. Freres et Sud Robertson et l'avenue Napoléon, désigné par le numéro 18 sur un devis paraphé par E. Commagère, notaire, annexé à un acte de vente pardéeant lui, daté du 25 ectobre 1986; étant ure vente par Theodore Fisher à Victelaire. White et d'après ledit devis ledit lot mesure 30 pieds de face à la rue Jena sur 105. piede de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions — Comptant: l'acquéreur devant assumer au dessus et en plus du montant de son enchére le paiement de toutes les taxes de l'année 1910, payer pour l'acte de vente par devant Bernard J. Dalv. notaire, et déposé 10 pour cont du prix d'achat au moment de l'adju-dication avec

GEO. ST.PAUL, Encanteur. No 317 rne Carondelet. 22 jan-22 29-fev 5 12 19 23

ANONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

AMNONOR JUDICIAIRE. Fente de propriétés de Vuleur Amé tiorée du Troisième District. Portant le No Municipal 725 rue Mazant.

entreles rues Boyale et Dauphine. Thomas G. King vs J. Vio Leclere.

OUM CIVELS DE DISTRICT pour is paroisse d'Orléans—No 95,517.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adres-sé par l'Honorable Cour Oivile de Distriet pour la Parsiase d'Oriéans, dans l'affaire oi-dessus intitulée, je procéde-rai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières. No 311 rue Baronne, entre les rues Unien et Gravier, dans le Premier Distriot de cette ville, le JEUDI, 16 février 1911, à midi, de la pro-priété ol-après décrise, à savoir priété el-aprés décrité, à saveir—
Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes ées bâtisses et améliorations qui a'y trouvent, dru'té, voies, privilèges, servituées, dépendances qui y appartennent ou de quelqua façon y appartennent, aitués dans le Troisième District de cette ville, dans l'list biraé par les russ Mazant, France, Rovalegt Dauphine et désignés par les Nos 5 et 6 et sônt contigue i'un à l'autre et meurent châcun rente-un piods onne nouces et sinq ignes de face à la rus Mazant sur cent vingt pieds de profondair, entre lignes égales et pleds de profondeur, entre lignes égales et paral èles.

Mais; dans l'affaire di-dessus. Conditions—Comptant; l'acquérent devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP.

Sherif Civil de la Paroisse d'Orisans.

Dart, Kernan & Dart, avocate pour le de-

13jan-12 14 20 27-fev 3 19 15 16

Succession de Oscar Cornille. Succession de Oscar Cornâtic.

COUR CIVILE DE DISTRUTT DUR LA parcisse d'Orième—Eo 89,257—Divisses D—Avis est par le présent étame aux oréanciers de cette succession su à évotre autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivrent la présente notification, les raisons (s'ils en ont on peuvent en avoir) pour les quelles le compte aupplémentaire présenté par Viotor Cernille, administrateur de cette suc estion, ne serait pas approuvé et bomologue et es fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la our — CHOMAS CONNELL. Gredier.—Lassarus, Mithel & La-sarus, evonata. #AFUS. 6700854. 7 167-7 11 16

Ernest A. Carrère.

ANNONOR JUDICIAIRE

VENTE DE SUCCESSION. JOLI COTTAGE SIMPLE,

1932 RUE IBERVILLE, entre les rues Roman et Prieur, JEUDI, LE 2 MARS 1911, A MIDI, A la Bource des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Successions de M. et Mme John J. Glossen. No 95,188-Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans-Division B. Ne 95,188—Cour Civile de District pour la parotese d'Orléans—Division B.

DAR ERRNEST A. CARRERE Encan teur, Bureau No 806 rus Perdido—JEU-DI. le 2 mars 1911, a midi, à la Bourse des Propriétés Foncières. No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu dest conformément à un ordre issu daté et signé du 20ème jour de janvier 1911, par l'Honorable Fred D. King, juge de 18 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B. dans l'affaire ci-dessus intituiée, je procéderai de vendre a l'ennâre publique, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, etc., situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'interference de vendre a thypothèque, avec les durées usuelles de sécuritée 10 070 d'honoraires d'avocat en cas de proédures légales ou nécessaires pour c'ilecter. L'acte de vent. passes usuelles de sécuritée 10 070 d'honoraires d'avocat en cas de proédures légales ou nécessaires pour c'ilecter. L'acte de vent. passes usuelles de sécuritée 10 070 d'honoraires d'avocat en cas de proédures l'égales ou nécessaires pour c'ilecter. L'acte de vent. passes usuelles de sécuritée 10 070 d'honoraires d'avocat en cas de proédures.

ses usuelles de securité et 10 00 d'honomires d'avocat en cas de proédures légales ou nécessaires pour c'ilecter. L'acte de vent, padevant James J. Woulfe, notaire, aux frais de l'adquéreur: 10,00 de dépôt au moment de l'adjudication du montant de la ventc.

EENEST A. CARRERE Encanteur. Douane) Roman. nai et Prieur, désigné le comme No 14, sur un plan par Prité, daté du le mai 1340 et du sée n'iétude de D. L. McCay, alors un unaire en cette ville. Ledit lot mesurant 27 pieds de face à la rive Iber-

ANNONCE JUDICIAIRE VENTE DE SUCCESSION.

Cottage Simple 3118 rue Banke, prègde la rue Magnolta près de la rue Magnolia.

JEUDI le 2 mars 1911, a midi a la Bourse
des Proprétés Foncières, No 311 rue Ba-

ronne.
Succession de Albert (App) Elmore. No 74.794.—Cour Civi.e de District pour la paroisse d'Orléane, Division A.

DAR ERNEST A. CARRERE. Encanten DAE ERNEST A. CARRERE, Encanteur
— Bureau No 806 rue Perdido — JEUDI,
le 2 mars 1911, à midi, à la Bourae des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne,
dans le Premier District de cette ville, en
vertu de et conformément à mordre isau, daité et signé le 23me jour de sanvier 1911, par
l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour
Civile de District pour la paroisse d'Oriéans,
Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulés
je procéderai de vendre à l'anchère publique,
la propriété ci-après décrite, à savoir la propriété ci-après décrite, à savoir— Premier—Un certain lot de terre, essemble avec coutes les bâtisses et améli rations qui s'y trouveut, tous les droits, voies, privitèges, ANNONCE JUDIGIAIRE.

Succession de El'sabed Schairnyder, épouse de James Boens.

No 95,494—Cour Civile de District.
Le Cottage Simple No 2523 rue Jena.

JEUDI, le 23 février 1911, à midi, à la Bouse des Prefériétés Foncières, No 211 rue Barons.

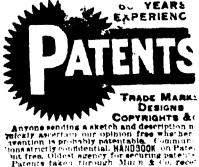
No VERTU d'un ordre de l'Hon, la Cour L'étile de District rendu dans l'alfaire ou dessus numérorée et initialée, le vendrai à l'heure et à l'eudroit ci-dessus mentionnés ce qui suit:
Un certain 'ot de terre, ensemble avec toutee i le s'y trouvent, tous les droits, voles, privitèges, servisudes et dépendances y appartenant ou de que quare (654). le premier District de la Nouvelle-Orléans, des l'est No six cent ciunquant quarre (654). leque est borné par es rues Banks, Bandin, salcede et Lopes, et désigné comme lot Ne 2, sur un pinn dudit ilet dressé par Pillé et Depoulley, voyers, edus la date du 12 octobre 1885, déposé pour référence en l'étude de Jos Cohem annien notaire en cette ville. Le lot No deux (2) meeurant trente-trois piede dix ponces et 4 lignes (83' 10" d') de fecce à la rue Banks, cent huit l'heure et à l'eudroit ci-dessus mentionnés ce qui suit:
Un certain 'ot de terre, ensemble avec toute le séparant des ots Nos I et 3 et trente role
pieds dix pouces et quare lignes (33'10'4')
enr la ligne de Sprine du ford le séparant du
ot No dix-huit (No 18). Les améliorations
sons connues comme No 3118 rue Banka.
comprenant un outsée simple en bois couvert
en ardoises, retres de la banquette, contenant 4 chambres, gaierie, citerne, hangar, etc.
Deux'ème— Deux cerptaine lots de terre,
ensemble avec las dixlesses et améliorations
qui s'y trouvent, et rons les droits, vois-, privilège, servitudes et dépendances y appartenant on de queique façon en dependant situés
dans le Quarrième District de dette vule dans
l'ilet borné par les rues Washington. Six é-

nant ou de queique raçon en dependant attes dans et Quatrième District de dette ville dans l'itet borné par les ruce Washington. Six é me, Clara et Magnolia, désignés comme lots Mos dix et onze (10 et 11) de l'iles No vingt sept (No 27) eur un plan dressé par Willams et Patten, architectes sens la date du 4 sont 1880 et déposé pour référence en léuis de Andrew Here, Jr. un notaire en cette ville comme No 50 xante dix huit (No 78) lesqueis dix lots sent contigue es mesurant chacun en mesure américaine plus ou moins, trente piede (30) de face à la rue Sixième sur cent vingt huit pieds (128) entre lignes parailèies.

Les améliorations sont connues comme Nos 2709-2711 rue Sixième, comprenant un cot age double en bois couveit en ardoise, retiré de la banquette, contenant de chaque cé é 3 chambres, galerie, citerne, hangar, etc., et No 2715 une Sixième, comprenant un cot age simple en bois retiré de la banquette, conse nant 3 chambres, galerie, citerne, etc.

Confirione—Uu tiers (13) ou plus comptant, et le balance, é ily en a, eu un crédit de Conditions—Uu tiers (1|3) ou plus comptant, et la balance, sily en a, eu un crédit de un an ou de un et deux ans. à l'option de l'acquéreur la portion du grédit de laitte vente devant élre démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossée, portant sept (7 0|0) pour cent d'intérét par an de la date de l'adj-diostlos jusqu'au paiement, gatantie par hypothèque spuciale et lies de vendeur sur la proprété ven due, et toutes les clauses usuel les de sécurité; que l'acquéreur ou les acquéreurs diventé sasamer en plus du prix de l'adjudication le paiement de toutes les taxes de l'année 1911, et ne devra rece voir les loyers et revenus de la propriété que

No 806 rue Perdido, 29 jan-29-fev 5 12 19-mare 1



Scientific American. UNN & CD 3618roadway. New YC

No 306 rue Perdido. McCloekey & Benedict, av cate 29 jan-29-fev5 12 19 mars 2 ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE DE SUCCESSION.
Résidence Sim le à D.ux Etages, 1706 Rue
Nouvelle-Oriéans, entre les rues Derbigny
et Eoman.
JEUDI, le 23 fevrier 1911, à mid. à la

Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Succession de Rudoiph Tortel.

No 92,612 du dossier de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orleans, Division C.

LDAR ERNEST A CARRERE, Encanteur A Bureau No 806 rue Perdido, JEUDI le 23 février 1911. à midi, à la Burre des Propriètés Foncières No 311 rue Batonne, dans le Premier District de cette villa.

L'N VERTU de et conformément à un ordre issu daté et signé du 17 janvier 1911, par l'Honorable W. B. Sommerville, sure de la Cour Uvila de District pour la parsisse d'Orlèana Division C. dans l'affaire ci-desaus intitulée, is procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété of-après décrite à savoir:

intitulée, le procéderal de vendre à l'enchère publique la propriété oi-après décrite à savoir:

Unité dans l'ilet 766, borné par les rues Nouvelle-Orians, Roman, [autrefois Soli ielle]
Deroigny, [autrefois Prosper] et St Bernard et l'avenue L indrea désigné comme let No 13 sur un plan par J. à D'Hémécourt, voyer, le 27 avril 1875 et annexé pour référence a un acte passé pardevant James Fahey, ancien notaire, e 29 juin 1875; mesurant en mesure américaine treute deux pieds, deux pour a [32'2"] à la rue Nouvelle Oriéans aut 122'5 "" sur le côté vers la rue Roman et 199' de profou seur eur une ligne vers la rue Derbigny, et 34'8" en largeur dans le fends.

Les améliers tions comprenant une réaldemen en bie à deux étages couverte : n ardoisses et retirée du troitoir contenant 5 chambres citermes, hangar, etc. ben tapissée partout.

Conditions Un tiers ou puis comptant et la balance, s'il y en a, en deux palement égaex payables en un e deux ans avec but peur cent d'intérêt de la date de l'a judication jusqu'au palement, garantis par lien de vendeur et hypothèque papéciale et toutes les clanses usuelles de securité f'acquéreur devant payer ins taxes de ville et d'Erat de l'annéa 1911 et usuelles de securité l'acquéreur devant payer les taxes de ville et d'État de l'appée 1911 et pour tous cer ificats. L'acte de vente parde-vant aux fran de l'acquéreur. Dix pour cent comptant de dé-pôt au moment de l'adjudication pour lier la vente.

ENNEST À CARRERE, Encanteur.

Frank McGioin Avecat.
22 jan - 22 29 - fev 5 12 19 23

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE. No 39,915-Conr Civile de District-SUCCESSION DE COLIGIRO COLTRA-

BU ET EPUUSE. A B TURSE DES PROPRIETES FON-ALABURSE DES PROPRIETES FOM-CIERES, No 311 rue Batonne, en vr n d'un ordre de l'Hono abre la Cou Civile de Districs pont :a prousse d'Orléans. Livision E. dans l'affaire intitulée S. coession de Coligiro Col-trare et épouse, aussier No 93 915, ieuli or-dre daté et «igné du 19 octobre 1910, et alressé .J. L. Urorato, encanteur, pefficiral en v-nte à l'enchère pu inque a midi, JEUDL, le 19 février 1911, la propriété foncière di-annés décrite: le 19 février 1911, la proprieté fonciere di-après déorite:
Un certain lot de terre, avec les améliara-tions, etc., qui s'y trouvent, situ-dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet hor-né par les ruce Ju is. Desord. Baronne et Drys-des, désigné par le numéro be. Le lot 68 ma-eurant, en me-ure américaine, vingt six pieds de face à la rue Julie, vingt six vieds dans le fonde par les predictions le propriées de due, si toutes les clauses usuei les de sécurité: que lacquéreur ou les acquéreurs divent saamer en plus du prix de l'adjudication le paiement de toutes les taxes de l'année 1911, et ne devra rece voir les loyers er revenus de la propriété que de la date du passage de l'acte de vente. L'acquéreur de devant dé oser 10 010 du prix date de la date du passage de l'acte de vente. L'acquéreur, la balance s'il y en a qué sur devant de l'acquiseasion, ledit dépôt ne deva t pas pottar d'intérêt. L'acte de vente pardesant William J Formento, notaire, aux frais de l'acquéreur.

ERNEST A. CARRERE. Encanteur, No 806 rue Perdido, 29 jan-29-fév 5 12 19-mars 1 pour cent comptant avec l'encanteur, comme argent de bonne foi, eur le prix d'achat am argast de bonne foi, eur le prix d sonat me moment de l'adjunica.

lion (ledit dépôt ne devant pas porter d'intèréi). L'acquéreur du
vant assaumer les tax

Encantonr. 910 rue Gravier. Dert. Kernan & Dart, avocate pour le denandeur. 8 jan – 8 15 22 29 – fév 5 9

AVIS DE SUCCESEIONS

Ancession de Mme Mary Clark COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA DUE CIVILE DE DISTRIOT FOUR LA parcisse d'Oriens — Me 94,734 — Division E. — Avis est par le present donné aux orienciers de cette accession et à teutes autres personnes inférossèse, d'avur'à déduire, dans les dix jeurs qui enivront la présente notification es raisons (s'ils en out en peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final et tableau de distribution présente par Mms Virgins McGulam Magner, épouse de David Magner, exécutrice testamentaire de cette succession se sermedi pas anprouvés et hemologués et les fonds distri-

mestaire de ceite molocurée et les fonds dietri-approuvée et hémolocurée et les fonds dietri-buée confermément audit compte. Per ordre de le Ueur THUMAN OOMSELL, Gredier.— Charles Rosen, avecat. 31 jan-31-jét 49

Barnes, exécutrios Batamentaire, et accer-achafenburg, exécuteur testamentaire de acette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformé-ment audit compte. Par ordre de la Cour-THOMAN CONMELL, Greffier.—P. M. Mil-mer, avocat-

13.00

AVIS DE SUCCESSIONS

formant l'encoignure de l'avenue Taylor es is

rae Orléans.

Les dimensions générales et autres lignes dans la provrié é c'.dessus excepté celles dans l'ilet No 883 et 894 sont en accord à un ilan per Chas De l'Isle. voyer, daté du 3 février 1862, aonexé a une vente pardevant P. E. Larecche, notaire, le 13 juin 1862.

Conditions—Comptant; les acquéreurs devant assumer les taxes dues et exigibles en 1911, au dessus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant sur acompte du prix dachat sera riquis des séquéreurs au moment de l'adjudication.

au moment de l'adjudication. Les actes de vente pardevant Robert Legier, notaire, aux

frain des socuéreurs. 29 ian - 29 - fév 5 12 19 26 -- mars 2

Succession de Loctitia Laure. OUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléana Ro 95,176—Division E — Avis est par le paécest demas aux oréanciers de cette succession et à soutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront le préceste sotification les raisons (s'ils en ent en pervent en avoir) peur lesquelles le compré final précenté par Auguste Coiron, exécuteur testamentaire datif de cette succession, ne cerait pas approuvé et homologué et les fonds distribuée conformement audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAn CONNELL, Grefier.—Dart, Kernan & Bart avocats.

Sactemian de Jean Courrest.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA tres d'exécutrice testamentaire dative dasse le treà d'enécutrice testamentaire dative dans la aucossaion de feu Jean Coorrege, décédé inte-tat : avis est par le présent donné à sous ceux que cela peut consernet d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait dreit à ladite pétities. Par ordre de la Cour. THOMAS OONNELL Greffer.—Scott E. Beer, évocat. 31 jan-31-fev 4 9